

**« La Racine qui nous porte : la Réforme souffle ses 500 bougies »**

**2 -Martin Luther, de la Justice à la Justification.**

« La parole de la foi saisit plus qu'elle n'est saisie ».

(Luther : Commentaire aux Romains)

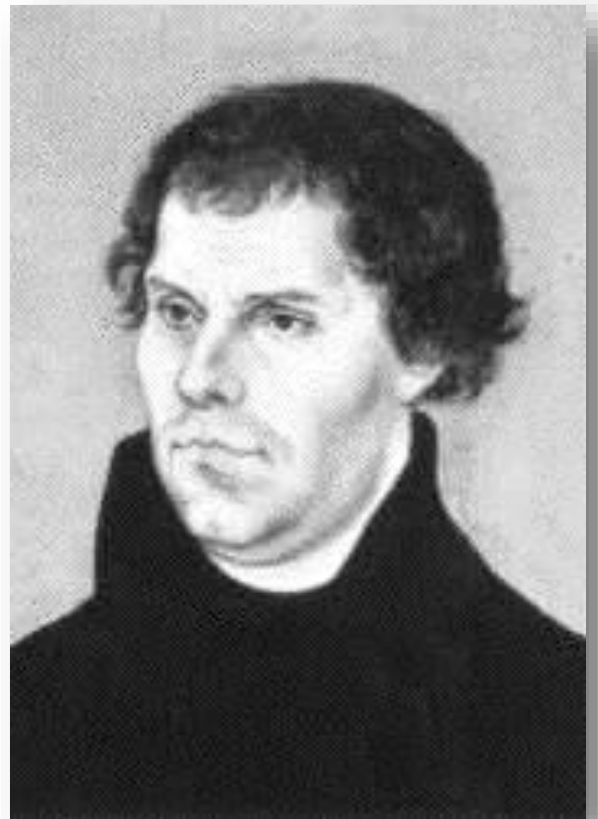
Tout – ou presque – aura commencé par un mot, un seul. De cela, il ne faudrait sans doute pas trop s'étonner tant Martin Luther aura toujours dit que la discipline la plus utile et la plus nécessaire pour bien faire de la théologie est, précisément, la *grammaire*.

Car, l'Écriture, n'est compréhensible que si l'on en saisit la grammaire propre, à défaut de quoi, si l'on veut comprendre ce qu'elle dit par d'autres moyens – philosophiques, par exemple- il y a fort à parier que les contresens, les paradoxes et la confusion abondent.

Or, Martin Luther est en pleine confusion. Nous sommes en 1513/4 et il entreprend de donner ses cours sur le livre des *Psaumes*. Une phrase du Psaume 31 le préoccupe tout particulièrement : « *Libère-moi dans/selon ta justice* » (Ps 31 :2). Une phrase qui, pourtant, ne devrait pas retenir plus son attention que cela tant le sens en semble clair.

Seulement, cette phrase est, pour Luther tout simplement, incompréhensible !

Des décennies plus tard, Luther reviendra sur cette préoccupation et cette confusion qui étaient alors les siennes à cette époque (1513-1519), celles occasionnées par un mot, un seul :



« ... Cette même année, j'étais encore revenu au Psautier pour l'interpréter à nouveau, persuadé que j'étais plus exercé après avoir traité dans mes cours les Epîtres de Paul aux Romains, aux Galates, et celle qui est aux Hébreux. J'avais été saisi par un désir, certes étonnant, de connaître Paul dans l'Epître aux Romains, mais ce qui avait été jusque-là un obstacle n'était pas un sang différent dans les entrailles, mais un seul mot, qui se trouve au chapitre I : « la justice de Dieu est révélée en lui (l'Evangile) ». Je haïssais en effet ce terme de « justice de Dieu » que j'avais appris, selon l'usage et la coutume des docteurs, à comprendre philosophiquement comme la justice formelle et active, par laquelle Dieu est juste, et punit les pécheurs et les injustes. » (Œuvres, tome 7, Labor et Fides, Genève, p. 306-7 = MLO)

En effet, comment pouvoir affirmer que l'Evangile, la Bonne Nouvelle, soit la découverte de la justice de Dieu, si cette justice n'est qu'une justice en action, punitive ? En quoi, l'Evangile serait-il alors une « bonne » nouvelle ? Voilà pourquoi, à ce moment-là, pour Luther, l'Evangile ne peut que susciter encore que de l'effroi, étant révélation d'une justice qui le condamne certainement.

Triturant en tous sens les débuts de l'Epître aux Romains, entamant un corps à corps avec le texte, Luther veut comprendre ce que Paul dit, et ce jusqu'à ce que, soudain – du moins c'est ainsi que sa mémoire lui concevra cette découverte – le sens, l'enchaînement des mots lui apparaissent et le sorte définitivement, et durablement, du paradoxe et de la confusion dans lesquelles il était jusque-là plongé :

« J'étais ainsi hors de moi, le cœur en rage et bouleversé, et pourtant intraitable, je bousculai Paul à cet endroit, désirant ardemment savoir ce que Paul voulait.



*Jusqu'à ce qu'enfin, Dieu ayant pitié, et alors je méditais jours et nuits, je remarquais l'enchaînement des mots, à savoir : « la justice de Dieu est révélée en lui », comme il était écrit : « le juste vit par la foi » ; alors je commençai à comprendre que la justice de Dieu est celle par laquelle le juste vit du don de Dieu, à savoir de la foi et que la signification était celle-ci : par l'Évangile est révélée la justice de Dieu, à savoir la justice passive, par laquelle le Dieu miséricordieux nous justifie par la foi, selon qu'il est écrit ; le juste vivra par la foi » (MLO, idem)*

Cette compréhension, cette découverte est, pour Luther, décisive et constitue le fondement de cette « révolution copernicienne » que sera la Réformation pour la chrétienté occidentale.

Désormais, le mot, le terme de « justice de Dieu », n'est plus à redouter, il n'est plus à comprendre comme la « colère » de Dieu s'exprimant et s'exerçant à notre encontre, mais, tout au contraire, il ne signifie rien d'autre qu'une justice « pour nous », passive ; une justice que nous *recevons* en tant que don gracieux.

Dans son commentaire de l'Épître aux Romains, Luther résumera ainsi ce retournement de compréhension : « Ici encore, la « justice de Dieu » ne définit pas une qualification propre de Dieu (vue) en sa personne, mais la justice qui, venant de Dieu, nous justifie » (MLO, XI, 232)

La justice de Dieu devient ainsi la source même, dynamique et unique, de notre justification, et la « cause de notre salut » (MLO XI, p. 232). Désormais, la justice de Dieu révélée dans l'Évangile est réellement devenue et saisie en tant que Bonne Nouvelle.

Ceci a pour corollaire que toute justification de notre existence qui ne viendrait pas de Dieu et de sa justice ne peut que constituer un leurre et un égarement ; ce n'est pas en nous-mêmes que notre justification se trouve, ni dans nos « œuvres », mais en Dieu seul, par le Christ seul.

**Pasteur Patrick Evrard**